



# VERNEVILLE

JUILLET 2012

## FETE PATRONALE

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
N  
o  
11

Samedi 7 juillet, Mireille Maury a coupé le ruban et déclaré la fête patronale ouverte.

Elle a rappelé combien elle appréciait les manifestations organisées par les associations villageoises tout au long de l'année.

Elles sont un lieu de rencontre et d'échange pour les habitants de tous âges, leurs amis et leurs familles.

Elle a plus particulièrement remercié Jean-Marc Théobald et toute son équipe d'être toujours au rendez-vous pour l'organisation de la fête.

Ensuite tous se sont retrouvés pour le verre de l'amitié offert par la municipalité.



### SOMMAIRE

<i>Mot du Maire</i>	page 2 et 3	<i>Transports en communs</i>	page 12 et 13
<i>Service de médiation, Recrutement Gendarmerie et</i>		<i>Entrez dans la danse, Football ambitieux</i>	page 14
<i>Concours de dessins</i>	page 4	<i>Carnaval, Stage de danse</i>	page 15
<i>Civisme - Fermeture estivale</i>	page 5	<i>Mon corps à préserver, Conseil de fabrique</i>	page 16
<i>Compostage</i>	page 6	<i>Marche de printemps, Marche Metz-Chambley</i>	page 17
<i>Travaux rue d'Amanvillers</i>	page 7	<i>Sécurité routière</i>	page 18
<i>Permis piétons, Si le ballet m'était conté</i>	page 8	<i>Attention aux lingettes</i>	page 19
<i>Les petits chez les grands, Fêtes des écoles</i>	page 9	<i>Compte rendu du conseil</i>	page 20 à 23
<i>Film des maternelles, Les élèves récompensés</i>	page 10	<i>Etat civil</i>	page 23
<i>Le périscolaire fait la fête en musique, Foto Gym</i>	page 11	<i>Horaires d'ouverture</i>	page 24

### **LA POSTE**

Vous vous souvenez certainement de l'enquête menée par la municipalité sur l'utilisation de l'agence postale communale. Le pourcentage de questionnaires complétés et déposés en mairie est d'environ 33 %. Il montre l'attachement des habitants de notre commune à leur agence postale. Pour tenir compte de vos observations et permettre une plus grande souplesse au niveau des horaires d'ouverture, l'agence postale sera ouverte un second soir par semaine.

Nouveaux horaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 :

Lundi de 9h30 à 11h00

Mardi soir de 17h30 à 19h00

Mercredi au vendredi de 9h30 à 11h00

Vendredi soir de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

### **HAUT-DEBIT**

Dans un autre registre, je vous sais très attachés aux techniques modernes de communication et j'ai une bonne nouvelle pour les internautes. Soucieuse de la qualité de son territoire numérique et de la résorption des zones blanches, Metz-Métropole lance un grand projet, concernant dix communes dont celle de Vernéville. Elle engagera un budget de 1,7 million d'euros et utilisera la technique de Points de Raccordement Mutualisés (PRM) pour nous permettre d'obtenir des débits de 10 à 18 mégabits, autorisant ainsi les services Internet + Téléphonie + Télévision. Les visites de chantier sont en cours. A savoir que nous concernant Metz-Métropole devra amener la fibre optique jusqu'à notre village. Après étude, il est prévu des travaux de génie civil pour amener la fibre de Saint-Ail à Vernéville.

Il est certain que cette solution apportera de nouvelles perspectives pour les habitants, si tout se passe selon le calendrier prévisionnel au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

### **LAGUNAGE**

Par ailleurs, vous verrez, courant 2013, des travaux sur le lagunage de notre commune. Un grand nombre d'entre vous sait que dans sa conception actuelle les bassins servant à épurer les eaux ne peuvent plus traiter les eaux usées d'une nouvelle extension urbaine.

La municipalité travaille depuis plusieurs années à la révision de son POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le souhait des élus est de pouvoir ouvrir une nouvelle zone à l'urbanisation dans les prochaines années.

C'est pourquoi, grâce à une collaboration entre la Commune et HAGANIS, il a été réalisé différentes études et HAGANIS a retenu une solution entre diverses possibilités qui permettra d'accueillir et traiter les eaux usées d'une population qui pourrait atteindre 900 habitants environ.

Ces travaux sont à la charge d'HAGANIS à qui la commune a confié la gestion du réseau et le traitement des eaux usées.

### **TRANSPORTS EN COMMUNS**

Ensuite, dès septembre prochain, les transports en communs subiront une profonde réorganisation. La plage horaire des services sera élargie et la fréquence des bus sera plus importante. Mais attention certaines navettes seront régulières tandis que d'autres ne fonctionneront que sur réservation. Je vous invite à vous reporter au dossier sur le transport figurant dans ce bulletin afin de bien comprendre le futur fonctionnement. Sachez que la secrétaire de mairie et moi-même restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations à propos de ce nouveau service.

### **CIVISME**

Enfin, plusieurs incidents se sont produits et je voudrais faire appel à votre civisme. Certains, et ils sont peu nombreux, ne respectent pas les règles de vie en société. Cela concerne le bruit d'engins à moteurs, le dépôt sauvage de déchets verts ou autres objets, la divagation de chiens, des poubelles non rentrées après le jour de passage des éboueurs et l'obstruction totale des trottoirs (réservés aux piétons) par des véhicules en stationnement. Je vous demanderai de penser dans la mesure du possible à ne pas gêner autrui et ainsi vivre en bon intelligence dans une atmosphère sereine.

Bien cordialement

Le Maire

Mireille MAURY

## SERVICE DE MEDIATION SOCIALE A VOTRE ECOUTE

L'Association Messine de médiation Sociale a été créée en 1993 pour intervenir dans les communes de Metz, Montigny-les-Metz et Woippy.

Ce service est gratuit et accessible depuis peu aux habitants de toutes les communes de Metz-Métropole.

« Vous avez un différend avec un voisin, un proche, quelqu'un de votre famille. Votre enfant rencontre des difficultés relationnelles avec ses pairs, en lien ou non avec l'établissement scolaire qu'il fréquente (insultes, menaces, bagarres, etc...) »

Pour ce faire, des formulaires de demande de médiation sont disponibles en mairie ou si vous le souhaitez, vous pouvez vous adresser directement au service de médiation à l'adresse suivante :

**Service de Médiation de l'Agglomération Messine**  
**38/40 Rue Saint Bernard**  
**57000 METZ**  
**Tél. : 03 87 50 42 90**  
**Courriel : [amms@cegetel.net](mailto:amms@cegetel.net)**

## LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE

**Vous avez plus de 18 ans et moins de 26 ans, vous souhaitez :**

- être au service des citoyens
- acquérir une première expérience professionnelle
- être indépendant(e) financièrement
- exercer un métier très varié en participant à des missions de protection de l'environnement, des enquêtes judiciaires, intervenir sur des lieux d'accidents, porter assistance et secours à la population.

**Devenez gendarme adjoint volontaire :**

Homme ou femme, la gendarmerie nationale vous propose un contrat de deux ans, renouvelable pour trois ans, sous statut militaire, véritable tremplin vers les carrières de sous-officiers ou d'officiers.

Pour tout renseignement, contacter la gendarmerie d' AMANVILLERS :  
**03.87.53.42.47 – Adjudant-Chef MARCHAL**

## ORGANISATION D'UN CONCOURS DE DESSINS

L'évolution des transports dans le Pays Messin a marqué le paysage. Elle a influencé l'aménagement de nos villes et villages et a eu des incidences sur notre environnement.

On retrouve encore aujourd'hui des vestiges comme le passage de l'ancienne voie romaine reliant Metz à Trèves, ou celui du chemin de fer qui raccordait Metz à Château-Salins. Les gares, les tunnels, les ponts, les canaux, ..., en sont également les témoins.

Et demain, comment se présenteront les transports, comment nous déplacerons-nous ?

Pour accompagner les enfants à découvrir l'histoire et l'évolution des différents moyens de transports dans notre territoire, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin organise un concours de dessins à leur intention sur le thème

**« Les transports d'hier à demain au Pays Messin »**

au cours de la période du 17 septembre au 10 novembre 2012.

Pour y participer, les enfants doivent être âgés de 6 à 11 ans et être domiciliés en Pays Messin. Les dessins sont à réaliser sur feuille de papier libre de format 21x29,7cm ou 24x32cm, exclusivement au crayon de couleur, au feutre ou en peinture. Un seul dessin par enfant sera admis.

Pour en savoir plus, le règlement est disponible sur simple demande à la Maison du Pays Messin située au 71c, rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz (Tél.03.87.56.83.63).

De nombreux lots sont à gagner.

## QUELQUES RAPPELS DE CIVISME

Pour ne pas indisposer le voisinage, veuillez respecter les prescriptions de l'arrêté concernant l'emploi des engins a moteur bruyants tels que :  
**tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses etc.....**

Les créneaux horaires d'utilisation sont les suivants :

**Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.**

**Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**



Il est très facile de lâcher son chien dans le village tout seul et de le laisser faire **ses besoins** sur le trottoir des voisins, la route et même sur les aires de jeux où nos enfants jouent, **de déchirer les sacs poubelles.**

Tout propriétaire doit promener son chien en laisse sous peine d'amende. Ce manque de respect d'un petit nombre de propriétaire indispose beaucoup de personnes

### TROTTOIRS

« Le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs, ce qui peut exposer à des risques d'accident les piétons devant alors s'engager sur la chaussée. En cas d'accident, les propriétaires des véhicules sont alors civilement et pénalement responsables selon l'article 121-3 du nouveau code pénal qui indique : il y a délit en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui ».

## FERMETURE

**MAIRIE** : Fermée du 13 août au 3 septembre inclus,

En **cas d'urgence**, s'adresser au Maire ou à ses Adjoints:

**M. MAURY** : 03.87.61.84.80

**G. GIRARD** : 06.59.51.01.07

**P. GISCLARD** : 06.60.36.90.54

**P. THIEL** : 06.80.44.60.33

**POSTE** : Fermée du 27 juillet à 11h00 au 18 août inclus,

**BIBLIOTHEQUE** : La bibliothèque municipale sera fermée du 11 juillet au 30 août. (Possibilité d'échanger vos livres. Contact Madame KURZ au 06.67.19.08.67.)

La bibliothèque sera fermée du 13 au 27 septembre inclus.

## COMPOSTAGE

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets et de la promotion du compostage, de nombreuses réunions d'information ont lieu sur le territoire de Metz Métropole. La commune de Vernéville a accueilli l'une d'elles le 18 Juin dernier à la salle des fêtes. Elle a permis d'informer les habitants sur la pratique du compostage ou comment faire de ses déchets de cuisine et de jardin un amendement gratuit et riche en nutriments.

Ce fut l'occasion, pour les habitants de Vernéville, de découvrir ou redécouvrir le processus de compostage, les mécanismes qui permettent la transformation des déchets organiques en compost, mais également de trouver réponses à leurs interrogations. Adeptes depuis plusieurs années ou novices dans la pratique, tous les participants ont pu échanger entre eux et avec l'animateur de Metz Métropole. L'humidité, l'aération et la diversité des déchets à composter sont les 3 paramètres à suivre pour obtenir un bon compost. Avec ces informations, chacun peut se lancer dans le compostage chez soi.

Alexandre LOISON, maître composteur à Metz Métropole, rappelle que « l'accompagnement des habitants dans leur pratique du compostage est tout aussi important pour nous que la mise à disposition des composteurs. L'un ne va pas sans l'autre ». Pour cela, un réseau de guides composteurs, bénévoles, a été créé. Son rôle : répondre aux questions des personnes qui compostent et venir en aide à ceux qui rencontrent quelques difficultés. Pour cela, des diagnostics peuvent être réalisés à domicile.



En fin de réunion, les 10 familles qui ne compostaient pas encore ont pu acquérir un composteur parmi les 4 modèles proposés par Metz Métropole (volume de 300 ou 600 litres, bois ou plastique) pour un dépôt de garantie modeste de 15 ou 25 euros selon le volume choisi.

***Pour les habitants qui n'ont pu se rendre à la réunion, ils auront la possibilité d'acquérir un composteur le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012 de 9h00 à 12h00.***

***A cet effet, les services de Metz-Métropole s'installeront sur le parking de la salle socioculturelle.***

Par ailleurs, vous pouvez disposer de conseils personnalisés sur le compostage ou acquérir un composteur auprès de Metz Métropole en contactant la cellule Prévention des déchets :

Mail : [preventiondechets@metzmetropole.fr](mailto:preventiondechets@metzmetropole.fr) ou tel : 03 87 39 71 62



## LA RUE D'AMANVILLERS EN TRAVAUX

Suite au diagnostic établi par la Direction Départementale Territoriale (DDT) sur l'ensemble de la commune, les élus ont retenu en priorité l'aménagement de la rue d'Amanvillers en raison de la présence ou de la proximité de la plupart des équipements publics comme l'école, la salle socioculturelle et le stade de football.

Epineux problème que posait le passage de la RD51 au droit des maisons riveraines, des équipements publics : les enfants contraints de slalomer entre les voitures, les habitants obligés de subir le trafic des véhicules au ras de leurs façades !!! Et ce depuis plusieurs décennies...

La commune, après avoir recensé l'ensemble des problèmes a donc décidé de réaliser un aménagement présentant plusieurs caractéristiques :

1. L'accessibilité P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) : Obligatoire pour les communes à l'horizon 2015 (loi du 11 février 2005) l'accessibilité des P.M.R. vise à permettre une circulation autonome et en toute sécurité des riverains sur le domaine public. Cela se traduit par des trottoirs de largeur de 1.40 ml et la réalisation de passage piéton protégé.
2. La sécurisation du trafic routier et des piétons : Elle se traduit sur ce chantier par la création d'un passage en écluse accompagné d'une limitation de vitesse à 30km/h. L'arrêt au stop a été également modifié et la largeur de la voie devant l'école harmonisée.
3. Valorisation esthétique de l'entrée du village : Les espaces verts ainsi créés seront agrémentés de massifs de fleurs à l'automne.

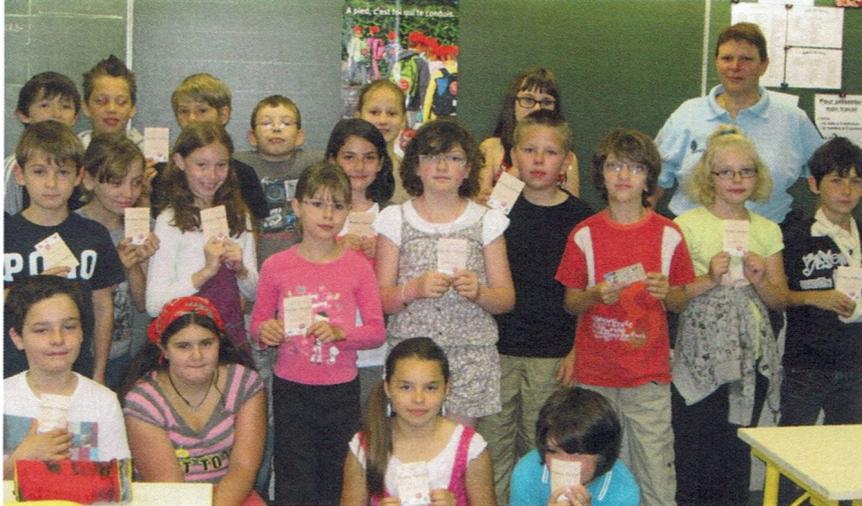
Il s'est greffé à ces travaux le remplacement de la conduite d'eau datant de 1905, des compteurs d'eau et du poteau d'incendie.

Nous remercions les riverains et usagers de ce quartier pour leur patience.



## LE PERMIS POUR NOS ELEVES ....

A l'initiative de la gendarmerie nationale et de la sécurité routière, les classes de CE1-CE2 ont passé leurs permis piétons !!! Dans un contexte ludique et pédagogique, les enfants ont travaillé par exemple sur le fait de se déplacer seul dans un environnement familier ou non.



En raison de leur petite taille il est vrai qu'ils doivent être particulièrement attentifs aux dangers de la rue, notamment en raison des panneaux trop hauts ou des véhicules en stationnement gênant qui les empêchent de voir et d'être vus.....

Ainsi c'est juste avant les vacances que les écoliers ont décroché le petit papier rose.

Cette action a permis de les sensibiliser aux dangers de la rue.



## SORTIE SCOLAIRE A L'OPERA-THEATRE



Les élèves des classes de Vernéville ont assisté au spectacle « Un pas de côté » organisé par la communauté d'agglomération de Metz-Métropole.

Ce spectacle relatait l'histoire du ballet. Les enfants ont été enchantés par cette sortie.

## *LES PETITS EN VISITE CHEZ LES GRANDS*



Les élèves de l'école maternelle de Gravelotte ont rendu visite à ceux de l'école de Vernéville.

Au programme de la matinée, des jeux organisés par les plus grands.

Puis, tous se sont retrouvés autour d'un pique-nique dans la cour de l'école.

Les petits ont ensuite profité de l'après-midi pour répéter le spectacle de fin d'année dans la salle Gabriel Watrin.



## *FETE DES ECOLES*

Le public était cette année encore au rendez-vous pour applaudir les élèves du RPI du Haut plateau Messin.

Le spectacle d'une grande variété a ravi les parents, grands-parents et autres proches.

S'en est suivi un repas servi par les parents bénévoles de l'Association "Les Enfants d'abord", puis de nombreux jeux, fléchettes, chamboule-tout, yams, palets, ....qui ont fait le plaisir des plus jeunes.

La pluie qui s'était invitée n'a pas parvenu à troubler la fête qui a été très réussie.



## DANS MON VILLAGE IL Y A .....

Les classes de CM1 et CM2 de Vernéville ont participé à un projet piloté par les PEP de la Moselle en association avec les éditions « Le crayon à roulettes ».

Ils ont ainsi comme 9 autres classes de villages avoisinants écrit et illustré une histoire avec l'aide d'une linguiste et d'une illustratrice.

Ce livre sera disponible à la bibliothèque municipale pour ceux qui souhaiteraient l'emprunter.

Les élèves de Monsieur HALTER ont reçu un exemplaire de ce livre offert par le Syndicat Scolaire du Plateau Messin.



ATTENTION!!! ON TOURNE



Le 27 juin dernier, parents, enseignants et enfants des classes de maternelle se sont retrouvés pour la projection d'un film où les acteurs n'étaient autres que les enfants...

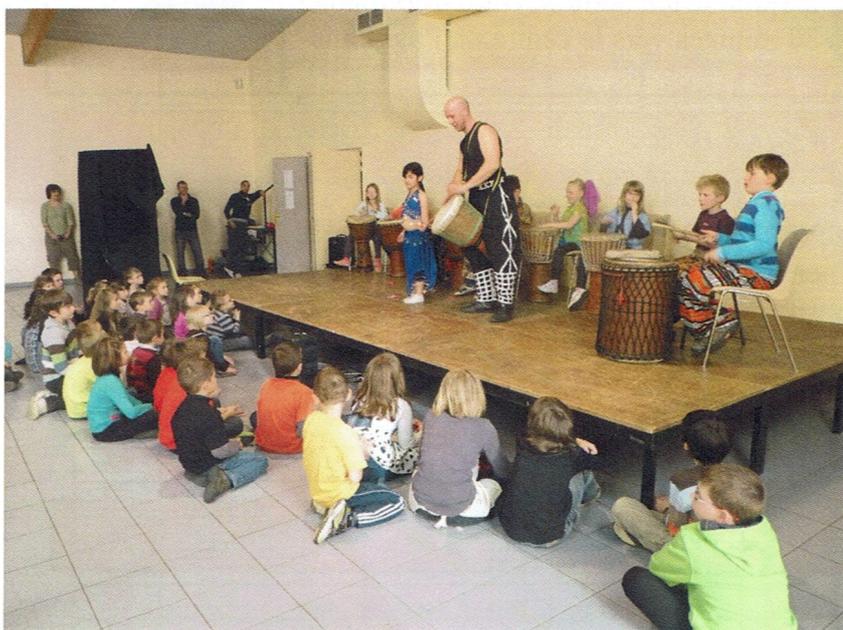
Une bien jolie expérience qui les a mis en scène dans de nombreux lieux différents.

Ce projet s'inscrivait dans la continuité de la découverte des villages du regroupement scolaire.

La projection a eu lieu dans la salle socioculturelle de Vernéville.



## FETE EN MUSIQUE POUR « LES ENFANTS DU VERGER »



En avril dernier, l'association et ses membres ont convié parents, familles et amis à découvrir le fruit du travail de leurs enfants : initiation à l'anglais, chants, musiques africaines, etc....

Un grand bravo aux enfants, aux bénévoles de l'association et à l'équipe d'animateurs.

Tous se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié et d'une collation offerte par l'association.



## LOTO du GYM CLUB

Courant du mois de mars, le club de gymnastique a organisé une soirée loto. Figuraient parmi les lots un bon d'achat de 200 €, une tablette tactile, un repas pour 2 personnes à la ferme auberge de Chantereine, un panier garni, des places à la villa Pompéi, etc ...

Bravo aux gagnants. Pour les moins chanceux, ils ont pu se reconforter en passant une bonne soirée et en dégustant des pâtisseries confectionnées par les adhérents du club.



# Les transports en commun évoluent...

Septembre 2013 sera marqué par l'entrée en service du Mettis, et par la refonte totale de l'offre des transports en commun, sur tout le territoire de Metz-Métropole. C'est l'assurance d'avoir un bus toutes les 30 minutes vers le centre de l'agglomération en ligne régulière ou sur réservation.



## HORAIRES

Dès septembre 2012, le service de transport PROXIS fonctionnera du lundi au samedi, avec une fréquence de 30 minutes, les dimanches et jours fériés de 90 minutes.

## DEPARTS PERMANENTS

Les horaires de passage grisés sont permanents.

## DEPARTS SUR RESERVATION

Les horaires de passage précédés  fonctionnent uniquement sur réservation téléphonique.

1. S'inscrire gratuitement au service de réservation
  - Par téléphone : 0 969 322 065 (n° Cristal, prix d'un appel local)
  - Par Internet : lemet.fr
2. Réserver votre voyage
  - Par téléphone : 0 969 322 065 (n° Cristal, prix d'un appel local)
  - Par Internet : lemet.fr
  - Réservations la veille avant 19h (ou le jour même jusqu'à 1 heure avant le déplacement, si départ après 10h)
  - Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
3. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'heure prévue

### Annulation d'un trajet par téléphone ou Internet :

La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)

- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h

## TARIFS

Les tarifs du réseau s'appliquent à l'identique : abonnements mensuels, annuels, titres Vermeil, titres unitaires... Quelques tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2012

- Titre 1 voyage : 1,25 €
  - Titre 2 voyages : 2,40 €
  - Titre 10 voyages : 10,80 €
  - Abonnement mensuel Liberté : 34 €
- Recherchez un tarif adapté à vos voyages sur lemet.fr



Dès septembre 2012, il vous sera possible de réserver un trajet, par un simple appel au 0 969 322 065 ou par internet [www.lemet.fr](http://www.lemet.fr) (\*). Pour cela il vous faudra vous inscrire au TAD (transport à la demande des lignes Proxis). Le formulaire est disponible dès maintenant sur internet ([www.tcrm-metz.fr](http://www.tcrm-metz.fr)) ou à la mairie.

(\* Ces services ne seront activés qu'à partir de la fin du mois d'août.

**DU LUNDI AU SAMEDI**

103 VERNEVILLE > POLE MULTIMODAL							103 POLE MULTIMODAL > VERNEVILLE						
	CHANTRENNE	GRAVELLOTTE	ARS SUR	HLM	ROI	POLE		POLE	ROI	HLM	ARS SUR	GRAVELLOTTE	CHANTRENNE
		RUE D'ARS	MOSELLE	SAINT-PAUL	GEORGE	MULTIMODAL			MULTIMODAL	GEORGE	SAINT-PAUL	MOSELLE	RUE D'ARS
☪	05:04	05:10	05:20	05:23	05:39	05:42	☪	06:00	06:03	06:16	06:19	06:30	06:36
☪	05:42	05:48	05:58	06:01	06:17	06:20	☪	06:30	06:33	06:46	06:49	07:00	07:06
☪	06:12	06:18	06:28	06:31	06:47	06:50	☪	07:00	07:03	07:16	07:19	07:30	07:36
	06:42	06:48	06:58	07:01	07:17	07:20		07:30	07:33	07:46	07:49	08:00	08:06
☪	07:12	07:18	07:28	07:31	07:47	07:50	☪	08:00	08:03	08:16	08:19	08:30	08:36
	07:42	07:48	07:58	08:01	08:17	08:20		08:30	08:33	08:46	08:49	09:00	09:06
☪	08:12	08:18	08:28	08:31	08:47	08:50	☪	09:00	09:03	09:16	09:19	09:30	09:36
☪	08:42	08:48	08:58	09:01	09:17	09:20	☪	09:30	09:33	09:46	09:49	10:00	10:06
☪	09:12	09:18	09:28	09:31	09:47	09:50	☪	10:00	10:03	10:16	10:19	10:30	10:36
☪	09:42	09:48	09:58	10:01	10:17	10:20	☪	10:30	10:33	10:46	10:49	11:00	11:06
☪	10:12	10:18	10:28	10:31	10:47	10:50	☪	11:00	11:03	11:16	11:19	11:30	11:36
☪	10:42	10:48	10:58	11:01	11:17	11:20	☪	11:30	11:33	11:46	11:49	12:00	12:06
☪	11:12	11:18	11:28	11:31	11:47	11:50	☪	12:00	12:03	12:16	12:19	12:30	12:36
☪	11:42	11:48	11:58	12:01	12:17	12:20		12:30	12:33	12:46	12:49	13:00	13:06
☪	12:12	12:18	12:28	12:31	12:47	12:50	☪	13:00	13:03	13:16	13:19	13:30	13:36
☪	12:42	12:48	12:58	13:01	13:17	13:20	☪	13:30	13:33	13:46	13:49	14:00	14:06
☪	13:12	13:18	13:28	13:31	13:47	13:50	☪	14:00	14:03	14:16	14:19	14:30	14:36
☪	13:42	13:48	13:58	14:01	14:17	14:20	☪	14:30	14:33	14:46	14:49	15:00	15:06
☪	14:12	14:18	14:28	14:31	14:47	14:50	☪	15:00	15:03	15:16	15:19	15:30	15:36
☪	14:42	14:48	14:58	15:01	15:17	15:20	☪	15:30	15:33	15:46	15:49	16:00	16:06
☪	15:12	15:18	15:28	15:31	15:47	15:50	☪	16:00	16:03	16:16	16:19	16:30	16:36
☪	15:42	15:48	15:58	16:01	16:17	16:20	☪	16:30	16:33	16:46	16:49	17:00	17:06
☪	16:12	16:18	16:28	16:31	16:47	16:50	☪	17:00	17:03	17:16	17:19	17:30	17:36
	16:42	16:48	16:58	17:01	17:17	17:20		17:30	17:33	17:46	17:49	18:00	18:06
☪	17:12	17:18	17:28	17:31	17:47	17:50	☪	18:00	18:03	18:16	18:19	18:30	18:36
☪	17:42	17:48	17:58	18:01	18:17	18:20		18:30	18:33	18:46	18:49	19:00	19:06
	18:12	18:18	18:28	18:31	18:47	18:50	☪	19:00	19:03	19:16	19:19	19:30	19:36
☪	18:42	18:48	18:58	19:01	19:17	19:20	☪	19:30	19:33	19:46	19:49	20:00	20:06
	19:12	19:18	19:28	19:31	19:47	19:50	☪	20:00	20:03	20:16	20:19	20:30	20:36
☪	19:42	19:48	19:58	20:01	20:17	20:20	☪	20:30	20:33	20:46	20:49	21:00	21:06
☪	20:12	20:18	20:28	20:31	20:47	20:50							

Les services grisés circulent systématiquement

**DIMANCHES ET JOURS FERIES**

103 VERNEVILLE > POLE MULTIMODAL							103 POLE MULTIMODAL > VERNEVILLE						
	CHANTRENNE	GRAVELLOTTE	ARS SUR	HLM	ROI	POLE		POLE	ROI	HLM	ARS SUR	GRAVELLOTTE	CHANTRENNE
		RUE D'ARS	MOSELLE	SAINT-PAUL	GEORGE	MULTIMODAL			MULTIMODAL	GEORGE	SAINT-PAUL	MOSELLE	RUE D'ARS
☪	8:12	8:18	8:28	8:31	8:47	8:50	☪	9:00	9:03	9:16	9:19	9:30	9:36
☪	9:42	9:48	9:58	10:01	10:17	10:20	☪	10:30	10:33	10:46	10:49	11:00	11:06
☪	11:12	11:18	11:28	11:31	11:47	11:50	☪	12:00	12:03	12:16	12:19	12:30	12:36
☪	12:42	12:48	12:58	13:01	13:17	13:20	☪	13:30	13:33	13:46	13:49	14:00	14:06
☪	14:12	14:18	14:28	14:31	14:47	14:50	☪	15:00	15:03	15:16	15:19	15:30	15:36
☪	15:42	15:48	15:58	16:01	16:17	16:20	☪	16:30	16:33	16:46	16:49	17:00	17:06
☪	17:12	17:18	17:28	17:31	17:47	17:50	☪	18:00	18:03	18:16	18:19	18:30	18:36
☪	18:42	18:48	18:58	19:01	19:17	19:20	☪	19:30	19:33	19:46	19:49	20:00	20:06

# CARNAVAL

Ce sont les membres de l'association "Entrez dans la danse" qui ont cette année organisé une cavalcade pour carnaval.

Pirates, cowboys et autres princesses ou danseuses ont sillonné les rues du village avant de se retrouver à la salle Gabriel Watrin pour assister à deux chorégraphies préparées par les enfants lors du stage de l'atelier danse.

Tous ont ensuite partagé un bon goûter préparé par les parents.



## STAGE DE DANSE

Durant les vacances de février, l'association « Entrez dans la danse » a proposé un stage sur le thème du carnaval.



Ce stage comportait deux volets, la danse et un atelier de confection de masques, de baguettes magiques et d'autres objets en lien avec le carnaval.

Les enfants comme les bénévoles ont beaucoup apprécié l'ambiance de ce stage.

## "ENTREZ DANS LA DANSE" SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Courant mai, les élèves de l'association "Entrez dans la danse" ont présenté un magnifique spectacle composé de différentes chorégraphies.

Le public, venu nombreux, a pu apprécier le travail des danseuses, fruit de leur assiduité aux cours hebdomadaires.

Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau spectacle.



## Belle Saison pour le FC Vernéville



Plusieurs équipes évoluent tout au long de l'année au FC Vernéville. Malgré un passage à vide durant la saison, l'équipe première passe en deuxième division. L'équipe B, en quatrième division, a éprouvé plus de difficultés et mérite nos encouragements pour la prochaine saison.

Les plus jeunes de l'équipe de débutants sont bien entourés par le club et leurs parents.

Un grand merci aux entraîneurs, aux arbitres, aux joueurs et tous les bénévoles qui œuvrent pour la bonne marche du club.

## MON CORPS, UN CAPITAL A PRESERVER

Dans le cadre de l'action menée par le service éducation santé de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace Lorraine destiné aux seniors de plus de 55 ans, une douzaine de personnes a répondu présente aux quatre séances sur le thème « mon corps, un capital à préserver » animées par Monsieur LEGENDRE, dans une ambiance chaleureuse. Suite à un sondage réalisé auprès des participants, il est envisagé la mise en place d'un nouvel atelier lors de la prochaine saison.



### Changeement de présidence

Lors de sa réunion, Francis Jaeques, président du conseil de fabrique a donné sa démission. Georgette Mathis le remplace à cette fonction. Anne Marie Nennig, secrétaire, a elle aussi démissionné et est remplacée par Lucienne Raoul.



Par suite, le conseil de fabrique est constitué comme suit:

Georgette Mathis, présidente, Lucienne Raoul, secrétaire, Marie-Claire Chéry, trésorière, Chantal Weber et Roland Girard, membres.

A noter que le prêtre de la paroisse et le maire de la commune sont membres de droit.

## MARCHE DE PRINTEMPS

C'est sous un ciel clément que la quatrième édition de la marche populaire s'est déroulée. Plus de deux cent marcheurs, dont une cinquantaine d'enfants, ont ainsi foulé les sentiers de notre belle commune.

Plus d'une dizaine de bénévoles se sont afférés à tenir les stands d'inscriptions ou de ravitaillement pour le plus grand bonheur des marcheurs.

Cette année le benjamin avait 18 mois et le doyen 73 ans. Le 1<sup>er</sup> venait de Marly et le second de Marange-Silvange.

Un grand merci aux personnes qui ont œuvré à la bonne « marche » de cette journée.

A l'année prochaine !!!



---

## MARCHE METZ-CHAMBLEY

Tous les deux ans, l'itinéraire de cette marche emprunte les rues de notre village.



Les organisateurs ont sollicité la municipalité afin de les aider sur le parcours.

Un stand de ravitaillement a été installé sous le préau de l'école. Les marcheurs ont apprécié l'accueil réservé par des membres du conseil municipal et une de leur épouse.

# Sécurité Routière : Les chiffres de la route selon les principales causes

Données issues du site de la Sécurité Routière

## Les chiffres de l'alcool

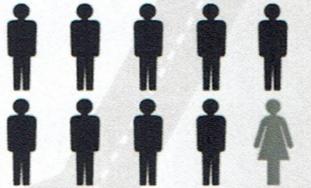
EN 2011, L'ALCOOL A CAUSÉ LA MORT DE

# 1 150 PERSONNES

L'ALCOOL EST LA 1<sup>RE</sup> CAUSE DE MORTALITÉ SUR LES ROUTES IL EST RESPONSABLE

**1** d'accident mortel sur **3**

DANS CES ACCIDENTS, **LES HOMMES** SONT RESPONSABLES À 92%



9% DE LA POPULATION FRANÇAISE

26% DES MORTS DÙS À L'ALCOOL

CES ACCIDENTS ONT LIEU LA NUIT, PRINCIPALEMENT SUR DES ROUTES DÉPARTEMENTALES À **71%**

Source : INSEE.

## Les chiffres de la fatigue



SUR AUTOROUTE EST DÙ À L'ENDORMISSEMENT AU VOLANT SUR AUTOROUTE.

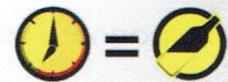
# x8

CONDUIRE EN ÉTANT SOMNOLANT MULTIPLIE PAR 8 LE RISQUE D'AVOIR UN ACCIDENT CORPOREL.

# x3

5 HEURES DE SOMMEIL OU MOINS LA VEILLE D'UN DÉPART MULTIPLIE PAR 3 FOIS LE RISQUE D'ACCIDENT

7 HEURES DE VEILLE ACTIVE = 0,5 G D'ALCOOL PAR LITRE DE SANG.



Prendre la route avec un manque de sommeil, ou rester volontairement éveillé longtemps afin de parcourir plus de kilomètres, provoquent les mêmes effets négatifs sur les capacités du conducteur que la présence d'alcool dans le sang.

Source : Sécurité routière.

## Les chiffres de la vitesse



PRÈS D'1 ACCIDENT MORTEL SUR 5 EST DÙ À UNE INFRACTION LIÉE À LA VITESSE



SUR AUTOROUTE :

1 TRAIT = DANGER



2 TRAITS = SÉCURITÉ



Source : Sécurité routière.

## Les chiffres du téléphone



DÉCLARE QU'IL LUI ARRIVE D'UTILISER SON TÉLÉPHONE EN CONDUISANT

chiffres téléphone

# x3

TÉLÉPHONER AU VOLANT MULTIPLIE PAR 3 LE RISQUE D'ACCIDENT

# 1/3

DES ACCIDENTS AURAIENT POUR ORIGINE UN DÉFAUT D'ATTENTION DU CONDUCTEUR



Sources : Ifop et expertise collective Inserm/Ifop « Téléphone et sécurité routière », 2011.



**Haganis**

ASSAINISSEMENT VALORISATION RECYCLAGE

## COMMUNIQUÉ

Metz, 30 mars 2012

### **Pas de lingettes dans les toilettes !**

**Pratique, facile d'utilisation, la lingette est de plus en plus utilisée, pour le ménage dans la maison ou pour l'hygiène corporelle. Attention cependant, une fois usagée, elle ne doit avoir qu'une seule destination : la poubelle, jamais les toilettes !**

L'utilisation des lingettes de ménage ou d'hygiène est de plus en plus répandue et ce nouvel usage n'est pas sans entraîner des désagréments sensibles. En effet, ces petits carrés de fibre non tissée finissent souvent leur vie dans les toilettes. Conçus pour résister au déchirement lors de leur maniement, ils ne se dégradent pas, ou pas assez vite, quand ils arrivent dans l'égout. Résultat : les lingettes colmatent les pompes de relèvement des eaux usées qui permettent l'acheminement des effluents vers la station d'épuration, via les nombreux kilomètres de canalisations souterraines. Outre le risque de débordement des eaux usées sur la chaussée ou dans les habitations, ces pannes engendrent des interventions qui, à la longue, s'avèrent coûteuses pour la collectivité.

**Ainsi, il n'existe qu'une bonne porte de sortie pour la lingette, qu'elle soit utilisée pour le ménage ou l'hygiène : la poubelle.**

### **Tout ne va pas à l'égout !**

D'autres matériaux ou produits ne sont pas non plus du goût des égouts : restes de béton, mortier de fin de chantier, peinture, diluant, désherbant... n'ont pas vocation à être éliminés par les égouts, mais plutôt à rejoindre l'une des 7 déchèteries de l'agglomération messine. Où ces déchets seront orientés vers les bonnes filières de traitement. Les stations d'épuration, elles, ne sont pas conçues pour les éliminer.

Pour plus d'informations, les habitants peuvent contacter le Service Clients de la régie HAGANIS au 03 87 34 64 60, par courriel : [service-clients@haganis.fr](mailto:service-clients@haganis.fr) ou sur [www.haganis.fr](http://www.haganis.fr)

Contact presse : Anne ADAM, Responsable adjointe Communication

Tél. 03 87 34 64 54 - [a.adam@haganis.fr](mailto:a.adam@haganis.fr)

HAGANIS - Régie de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole

Rue du Trui-aux-Semments - BP 82095 - 57052 METZ cedex 02

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 10 avril 2012:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

### COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil municipal a examiné et adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2011 qui fait apparaître comme résultat de clôture les chiffres suivants : pour la section de fonctionnement un excédent de 271 559,93 € et pour la section d'investissement un excédent de 98 266,84 €.

### COMPTE DE GESTION 2011

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 pour la Commune de Vernéville par le Trésorier, visé et signé par l'ordonnateur, n'apporte ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2011, soit la somme de 271 559,93 €, est affecté en totalité en section de fonctionnement.

### BUDGET PRIMITIF 2012

Le Conseil municipal, après avoir examiné le budget primitif de l'exercice 2012 et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le budget primitif arrêté en recettes à 539 219,93 € et en dépenses à 373 800 € pour la section de fonctionnement et à 173 772,84 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Le budget a été voté à l'unanimité.

### FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES

En raison des résultats de la section de fonctionnement des deux derniers exercices comptables, du constat établi par le trésorier mettant en avant la faiblesse des bases et des taux d'imposition de la commune par rapport aux communes de la même strate démographique, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité d'augmenter les taux des taxes d'habitation et du foncier bâti.

Les taux retenus pour 2012 sont fixés à la majorité des voix à 9,29 % pour la taxe d'habitation, 10,95% pour la taxe foncière.

Le taux du foncier non bâti n'a pas été revalorisé pour 2012, il reste fixé à 45,25 %.

## **CONVENTION RELATIVE A LA SECURISATION ET LA MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE DE LA RUE D'AMANVILLERS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire à signer la convention qui a pour objet de définir les conditions de réalisation, de financement et de gestion ultérieure d'aménagements de sécurité et de mise en normes d'accessibilité de la rue d'Amanvillers en traverse de la commune de VERNEVILLE, sur la Route Départementale n° 51, entre les PR 14+490 et PR 14+690.

### **DIVERS**

#### **Résultat de l'enquête sur l'agence postale communale**

- 81 réponses à l'enquête distribuée aux 245 foyers de Vernéville ont été réceptionnées en mairie soit environ 33 % de retour des questionnaires. Cette mobilisation importante montre l'attachement des habitants à leur agence postale communale.  
Tous sont favorables au maintien de ce service public.  
Les opérations effectuées sont les achats de timbres, les envois et réceptions de courriers recommandés ainsi que de colis, des dépôts et retraits d'argent.  
Un souhait d'une seconde journée d'ouverture par semaine en fin d'après-midi a été exprimé à plusieurs reprises. Cette demande sera examinée en coordination avec la Poste.

#### **Travaux rue d'Amanvillers**

Les travaux ont débuté le 10 avril 2012. Ils se dérouleront en deux phases :

La première partie consistera à changer la conduite d'eau principale qui date de 1905 et la pose de nouveaux branchements. Cette opération est menée par le SIEGVO qui assure la gestion du réseau potable.

Ensuite la seconde partie consistera à la création de trottoirs de 1,50 m de largeur de chaque côté de la voie au niveau du rétrécissement de la rue d'Amanvillers, la réfection et l'élargissement du trottoir sur le côté droit de la chaussée à partir de la rue de la Fontaine jusqu'au passage qui conduit à la salle des fêtes et un aménagement sur l'accès provenant de Sainte-Marie-aux-Chênes obligeant les conducteurs à marquer le stop trop souvent non respecté à cet endroit.

#### **Nouvelle campagne de réfection des avaloirs**

Metz-Métropole va poursuivre la remise à niveau ou réfection d'une quinzaine d'avaloirs ou tampons sur la commune dans les prochaines semaines.

#### **Réunion « Mon corps, un capital à préserver »**

Une réunion d'information débouchant sur 4 séances qui auront lieu les 2, 9, 16 et 23 mai à 14h à la salle socioculturelle se déroulera le mercredi 11 avril à 16h. Ces séances sont destinées aux personnes de 55 ans et plus.

## Séance du 03 juillet 2012:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

### PRESENTATION DU PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Le Conseil Municipal a lors de sa délibération en date du 12 mai 2009 prescrit la révision générale du POS en forme de PLU sur l'ensemble du territoire communal.

Une commission composée de cinq élus, Christian BLADT, Muriel CASSAT, Gilles GIRARD, Patrice THIEL présidée par le Maire, Mireille MAURY, accompagnée dans ses travaux par Clément BONITEAU chargé de mission à l'AGURAM, s'est mise en place et travaille à l'élaboration du PLU. Pour ce faire, il est tenu compte des éléments du diagnostic présentés lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de concertation publique en juin 2010 ainsi que des orientations et objectifs de développement poursuivis par la municipalité.

Le document d'urbanisme actualisé dont la commune souhaite se doter intègre un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Ce projet de PADD élaboré en commission est présenté en séance à l'ensemble du Conseil Municipal.

A l'issue de cette présentation, chacun a pu s'exprimer sur les orientations de ce projet. Un procès-verbal relatant le débat a été rédigé grâce aux notes prises par Muriel CASSAT, secrétaire de séance.

### CONSULTATION DU PUBLIC RELATIVE A LA MAJORATION DES DROITS A CONSTRUIRE

Selon les nouvelles lois, la majoration des droits à construire s'appliquera automatiquement sur l'ensemble du territoire à hauteur de 30%, à compter du 21 décembre 2012, si la commune n'engage aucune démarche particulière.

A cet effet, les édiles ont décidé de lancer la consultation du public telle que prévue à l'article du code de l'urbanisme, afin de recueillir les observations du public ; de confier la réalisation de la note d'information à l'AGURAM, de retenir les modalités de consultation du public et de recueil et de la conservation des observations suivantes :

- La mise à disposition de la note d'information pendant une durée d'un mois en mairie,
- L'ouverture d'un registre en mairie pour y consigner les observations,
- D'autoriser le Maire à accomplir les mesures nécessaires à la publicité de la consultation du public.

### TRAVAUX DE CHAUFFAGE SALLE SOCIO-CULTURELLE

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'effectuer des travaux sur le chauffage de la salle socioculturelle. Ces travaux consistent à moderniser et optimiser le fonctionnement de la régulation de chauffage.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire :

- à engager les travaux pour un montant HT de 4 521,96 € et à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **LAGUNAGE (travaux en perspective)**

*Le lagunage dans sa conception actuelle n'est plus en capacité de traiter les eaux usées d'une nouvelle extension urbaine.*

*La commune travaille sur ce sujet en collaboration avec HAGANIS qui est en charge du réseau d'assainissement et du traitement des eaux usées.*

*Le Maire informe qu'après études, un projet de modification du système d'épurement existant a été retenu. Il permettra d'accueillir une population d'environ 950 habitants.*

### **HAUT DEBIT**

*Metz-Métropole souhaite que l'ensemble des habitants de ses communes membres puissent bénéficier au minimum d'une offre triple play (Internet, Téléphonie, TV).*

*Concernant Vernéville, un réseau de fibre optique sera posé entre Habonville (Commune de Saint-aill) et Vernéville. Ces travaux sont à la charge de la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole.*

*Nous devrions pouvoir bénéficier de cette offre dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 selon le calendrier prévisionnel établi par la communauté d'agglomération.*

### **TRAVAUX RUE D'AMANVILLERS**

*Les travaux du marché de la rue d'Amanvillers sont pratiquement terminés. Il ne reste plus qu'à aménager les espaces verts à l'arrière-saison.*



## **ETAT CIVIL**

### **Tous nos vœux de bonheur et de prospérité à :**



Vincent ERNEWEIN, le 5 mars 2012  
Lancelot ROCHE, le 8 avril 2012  
Julian BRAVETTI, le 19 avril 2012  
Lou-Ann UHRIG, le 24 mai 2012  
Valentina NAPOLI, le 2 juin 2012  
Nouah HAMADENE, le 11 juillet 2012

### **Ont concrétisé leur union :**



Stéphanie PIERON et Yves FAGNONI, le 4 février 2012  
Mélissa AUCLAIRE et Frédéric CHRISTMANN, le 30 juin 2012  
Julie PACHTCHENKO et Fabien LE VU, le 14 juillet 2012  
Cindy MARTIN et Jérôme CHARDRON, le 28 juillet 2012

# HORAIRES D'OUVERTURE

## MAIRIE

Téléphone : 03 87 61 81 99    Fax : 03 87 61 87 64

E-mail : [ma.verneville@west-telecom.com](mailto:ma.verneville@west-telecom.com)

### Ouverture au public :

*Mardi*        *de*    17 h 00 à 19 h 00  
*Vendredi*    *de*    17 h 00 à 19 h 00



## LA POSTE

Nouveaux horaires à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012



*Lundi*                    *de*        9 h 30 à 11 h 30  
*Mardi soir*            *de*        17 h 30 à 19 h 00  
*Mercredi et Jeudi*    *de*        9 h 30 à 11 h 30  
*Vendredi*                *de*        9 h 30 à 11 h 30  
                                  *et de*    17 h 00 à 18 h 30  
*Samedi*                 *de*        10 h 00 à 12 h 00

## BIBLIOTHEQUE

*Jeudi* 17 h 30 à 19 h 30

*Fermeture pendant les vacances scolaires*



## DECHETERIES

*Vernéville* (route d'Amanvillers, après la salle socioculturelle)



*Lundi*            14 h 00 à 18 h 30  
*Mercredi*       9 h 30 à 18 h 30  
*Vendredi*       14 h 00 à 18 h 30  
*Samedi*         9 h 30 à 18 h 30

*Ars / Moselle* (route de Moulins, face au supermarché Match)

*Lundi, Jeudi*                    14 h 00 à 18 h 30  
*Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi*    9 h 30 à 18 h 30  
*Dimanche*                      9 h 30 à 12 h 30